

Au Conseil communal du Mont-sur-Lausanne

**Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal
No 04/2016**

relatif aux comptes 2015

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie à deux reprises, sous la présidence de Monsieur Jacques Isely, pour examiner ce préavis qui lui a été remis le 22 mars 2016 :

- Le 25 avril 2016, en présence de la Municipalité incorpore et du Boursier communal.
- Le 23 mai 2016 pour la préparation et la finalisation du rapport.

En préambule nous relevons l'excellente présentation de ce document avec ses commentaires.

Nous remercions Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux ainsi que Monsieur le Boursier communal, pour tous les renseignements détaillés qu'ils nous ont fournis afin de nous permettre d'avoir une bonne appréciation des comptes 2015, sujet du présent préavis.

Base de notre examen

Le règlement du Conseil communal (art. 49 et 90) fixe que :

- La Commission des Finances a pour mission d'examiner et de rapporter sur :
 - a) les comptes et le rapport de contrôle effectué par un office fiduciaire externe
 - b) le respect des prévisions budgétaires.

- La Commission des Finances procède à un examen approfondi des comptes.

Notre examen a porté sur le fascicule des comptes qui nous a été remis, ainsi que sur le rapport relatif à la révision des comptes annuels 2015, établi par la fiduciaire BDO SA. Nous n'intervenons pas dans le détail de la comptabilité, laquelle est révisée par l'organe de révision externe.

Comptes de fonctionnement

Le total des produits se monte à CHF 47'009'459.17 contre CHF 42'822'340.60 en 2014, soit une augmentation de 9.77 %.

Le total des charges se monte à CHF 43'655'029.30 contre CHF 40'792'731.29 en 2014, soit une progression de 7,01 %.

Les commentaires étant explicites, nous n'avons pas de remarque particulière à soulever. Concernant le compte 460.3526 « STEP, frais d'exploitation », c'est à notre Conseil communal d'accepter avec ce préavis, le montant à notre charge, soit CHF 453'095.82, comme le précise le commentaire s'y rapportant.

Evolution des comptes 2014-2015

Le résultat négatif enregistré par le dicastère des Domaines et Bâtiments est le plus important avec une augmentation de 1'469'885'95, soit une variation de 56,89%. Cette différence est en partie expliquée par le compte 350.3141 (Entretien non prévisible des bâtiments ainsi que réparations programmées des bâtiments) et le compte 350.3189 (Frais d'étude bâtiments). Les variations des autres dicastères sont raisonnables.

Le déficit de la sécurité sociale enregistre une progression de CHF 1'276'001.70, et porte la charge nette du dicastère à 7'476'147.80.

Ecarts des comptes au budget

Les résultats des comptes 2015 dégagent un excédent de revenus de CHF 3'354'429.87, ce qui est supérieur de CHF 1'619'510.87 par rapport au budget de CHF 1'734'919.00.

L'écart du total des revenus se monte à + CHF 1'581'268.17 alors que l'écart du total des charges se monte quant à lui à - CHF 38'242.70.

La Commission des Finances remercie la Municipalité pour les explications données pour tout écart égal ou supérieur à 20 % et dépassant CHF 20'000.00 par compte. Elle souhaite que cette habitude perdure.

Le budget des charges est dans l'ensemble respecté.

Revenus des impôts

Les revenus des impôts sont supérieurs de CHF 494'320.84 au montant du budget. Cet écart positif est la somme de résultats variables selon la nature des impôts.

Nous relevons que le point d'impôt pour notre Commune a augmenté de CHF 34'693.00 par rapport à 2014, pour s'établir à CHF 371'288.00. Le point d'impôt par habitant a aussi augmenté, s'élevant à 51.10 en 2015, contre 48.5 en 2014.

Finances

210.3301(Défalcations, ristournes, remises) Cette différence par rapport au budget s'explique en partie, du fait que la Municipalité n'est pas consultée par le Canton lors de remises d'impôts ou de faillites.

Domaines et bâtiments

Pour les comptes 350.3902.06/07/09/10/18, (Entretien non prévisible des bâtiments) ces travaux non programmés concernent l'évacuation de la neige sur les toits des collèges.

350.4230.10 (Auberge communale) La Commission n'a pas reçu de réponse quant au loyer plancher prévu par la Municipalité.

Travaux

430.3188 (Courses de déneigement) Selon les explications du Municipal, il s'agit du nombre de courses effectuées par les deux entreprises externes à la Commune.

La Commission des Finances est étonnée de l'augmentation de CHF 168'731.55 de frais de déblaiement et salage par rapport à 2014.

Fond de réserve

La Commission des Finances demande à la Municipalité d'alimenter suffisamment les différents comptes de réserve affectés, afin qu'elle ne compense pas les fonds manquants dans ces comptes par le compte "Réserve générale".

Résultat de l'exercice 2015

Les comptes de l'année 2015 présentent un excédent des revenus de CHF 3'354'429.87 viré au bilan, en augmentation du capital de la Commune.

Marge d'autofinancement et flux de trésorerie

Nous nous référons au tableau des flux de trésorerie qui figure en page 8.

Il en ressort que la marge brute d'autofinancement pour 2015 s'élève à CHF 7'181'933.10 contre CHF 5'621'271.13 en 2014. Ceci indique la capacité annuelle de la Commune à investir ou à rembourser ses dettes.

Le cash flow s'élève en 2015 à CHF 6'646'125.40 contre CHF 4'262'722.92 en 2014.

Compte tenu des investissements réalisés et des emprunts contractés, les disponibilités en fin d'exercice 2015 s'élèvent à CHF 7'173'903.16, ce qui représente une augmentation de CHF 2'806'403.56 par rapport à l'exercice 2014.

Bilan au 31 décembre 2015

Le montant des emprunts à moyen et long terme s'élève à CHF 52'00'000.00, en augmentation de CHF 3'000'000.00 par rapport à 2014.

Résultat : l'excédent des revenus a été viré en augmentation du capital qui se monte ainsi à CHF 20'452'632.82.

Situation financière

Le résultat des comptes 2015 montre que la situation financière de la Commune est restée stable. L'indicateur financier du ratio de la dette brute par rapport aux revenus financiers a passé, de 122.31 % en 2014 à 116.46 % en 2015, ce qui est qualifié de moyen,

Remarques générales

Nous rappelons qu'à la clôture de chaque projet d'importance, la Municipalité doit présenter le résultat des comptes du projet.

Rapport de l'organe de révision

Nous avons examiné le rapport relatif à la révision des comptes annuels 2015 de BDO SA.

Une liste des contrôles effectués nous indique que la vérification a porté sur la comptabilité dans son ensemble.

Conclusions

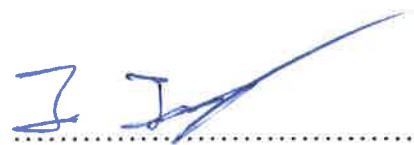
Au terme de notre mandat, nous tenons à remercier La Municipalité et le Boursier communal pour leur disponibilité à notre égard.

Sur la base des conclusions de l'organe de révision de la Commune, de l'examen approfondi des comptes que nous avons effectué, ainsi que des réponses obtenues aux questions soulevées, nous estimons que ces comptes sont bien tenus et peuvent être approuvés sans réserve.

Dès lors, la Commission des Finances, à l'unanimité des membres, propose au Conseil communal d'approuver les comptes 2015, tels que présentés dans le préavis No 04/2016

Le Mont-sur-Lausanne, le 23 mai 2016

Le Président et Rapporteur Jacques Isely

Handwritten signature of Jacques Isely in blue ink, consisting of stylized initials 'J I' followed by a long horizontal stroke.

Les Membres

Elisabeth Corbaz

Handwritten signature of Elisabeth Corbaz in blue ink, starting with a large 'E' and 'C'.

Nadège Longchamp

Handwritten signature of Nadège Longchamp in blue ink, appearing as a stylized 'N' followed by 'L'.

Stephan Leoni

Handwritten signature of Stephan Leoni in blue ink, consisting of a large, stylized 'S'.

Patrick Mattenberger

Handwritten signature of Patrick Mattenberger in blue ink, featuring a large 'P' and 'M'.

Yves Menétrey

Handwritten signature of Yves Menétrey in blue ink, starting with a large 'Y' and 'M'.

Cédric Mottier

Handwritten signature of Cédric Mottier in blue ink, featuring a large 'C' and 'M'.